



Pietro Perrino  
Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 5 février 2019



**Objet : Votre demande d'accès à l'information  
N/D 032 142 000 / 2018-2019-032**




La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 21 janvier dernier par courriel et comme formulée, vous désirez obtenir :

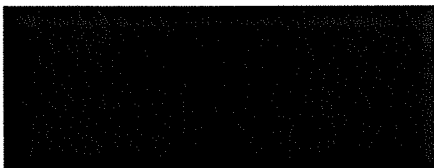
- *Quelles sont les différentes raisons expliquant les ruptures de stock à la SQDC*
- *Les bonus et primes reçus par les cadres et hauts dirigeants de la SQDC en 2018 et 2019*

En réponse à votre première question, vous trouverez ci-joint un communiqué de presse émis par la SQDC, lequel explique la problématique liée à l'approvisionnement de cannabis.

Quant à votre seconde question, nous tenons d'abord à vous informer qu'aucun employé, cadre ou haut dirigeant de la SQDC ne reçoit de bonus ou prime sur la base de sa performance ou celle de l'entreprise.

Recevez,  l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,



PP/ib  
Pièce jointe



## La Société québécoise du cannabis dresse un premier bilan après trois mois d'opération

**MONTREAL, le 23 janv. 2019** - Après trois mois d'opération, la Société québécoise du cannabis (SQDC) a réalisé plus de 860 000 transactions totalisant des ventes de 5,7 tonnes de cannabis pour des revenus d'environ 40 M\$. De plus, selon les données publiées par Santé Canada, nous estimons que le nombre de kilogrammes de cannabis distribué en novembre par la SQDC représentait 35 % des ventes totales de cannabis non-médicinal au Canada.

L'approvisionnement en cannabis demeure l'enjeu majeur de cette nouvelle industrie. Toutes les provinces doivent conjuguer avec cette réalité et ce, peu importe le modèle d'affaires choisi, le nombre de fournisseurs ou l'approche logistique. Une capacité de production autorisée inférieure à la demande des provinces et le besoin pour les producteurs autorisés d'optimiser leurs chaînes de production expliquent notamment ce défi.

La SQDC a procédé à un appel d'offres de produits en décembre dernier afin de diversifier son bassin de fournisseurs et analyse actuellement les propositions reçues. Toutefois, aucun volume additionnel important ne sera disponible avant la fin du printemps 2019. La SQDC dispose présentement d'un catalogue de 110 produits. Une cinquantaine parmi ceux-ci sont disponibles en alternance chaque semaine en succursale alors qu'une quinzaine de produits en moyenne sont disponibles chaque jour pour la vente en ligne.

En ce qui a trait au réseau de succursales, en plus des emplacements déjà annoncés à Joliette et Brossard, la SQDC prévoit ajouter une nouvelle succursale à Gatineau, laquelle sera située au 73 boulevard de la Gappe. Par ailleurs, la Société n'ouvrira pas la succursale initialement prévue au 830 rue Sainte-Catherine Est à Montréal en vue de se conformer aux dispositions prévues dans le projet de loi 2 Loi resserrant l'encadrement du cannabis, concernant les distances séparatrices entre les succursales et les établissements d'enseignement collégiaux et universitaires. Les employés recrutés pour cette succursale ont tous été informés de cette décision et la SQDC s'affaire à minimiser les impacts sur ceux-ci en relocalisant le plus grand nombre d'employés touchés dans le reste de son réseau.